

## Comment organiser son travail ?

### Le carnet de bord

Chaque élève doit tenir, tout au long de son travail, un carnet de bord personnel où il consigne l'avancée de son projet et de ses recherches avec ses tâtonnements et ses ajustements, les ressources utilisées (livres, sites internet,...), les difficultés rencontrées et les solutions apportées.

Le carnet de bord est donc un outil indispensable pour vous afin d'élaborer votre synthèse finale et votre bibliographie et pour les professeurs afin d'apprécier votre démarche.

#### ***Pour chaque séance, vous devez donc indiquer :***

- la date ;
- une trace du travail effectué dans la séance (recherches documentaires, lieu, outils utilisés, personnes et sites consultés, expériences réalisées, ... ;
- les questions qui vous vous posez ;
- les réponses aux problèmes résolus ;
- les objectifs de la prochaine séance ;
- l'éventuelle évolution de la problématique ou du plan.

### L'évaluation des TPE (voir fiche ci-jointe)

#### ***Les encadrants :***

Les encadrants évaluent la bonne tenue du carnet de bord, l'implication pendant les séances.

#### ***Le jury :***

Le jury va évaluer votre production, votre fiche de synthèse ainsi que votre passage à l'oral.

### La fiche de synthèse

La synthèse est une **production individuelle** d'une à deux pages dactylographiées à l'aide d'un logiciel de traitement de texte.

Destinée à récapituler les étapes de la démarche et à en expliciter la cohérence et la finalité, elle reprend les raisons du choix du sujet, le parcours suivi, un bilan personnel du travail et la bibliographie. Elle engage à la réflexion et aide à préparer la prestation orale.

Vous devez donc y présenter :

- votre groupe de travail et les raisons de la formation de ce groupe ;
- le sujet et la problématique choisis avec une réelle argumentation de ce choix et les éventuels tâtonnements et difficultés rencontrés ;
- la répartition du travail dans le groupe et les raisons de cette répartition ;
- toute votre démarche, de la problématique à la production finale (recherches documentaires, outils utilisés, expériences réalisées, personnes rencontrées, formations TICE suivies) ;
- une présentation du type de production choisie (cdrom, site internet, panneaux, vidéo, dossier écrit) avec les raisons de ce choix en adéquation avec la problématique et les difficultés rencontrées ;
- un bilan personnel.

### L'oral

La soutenance est composée en deux temps :

- un temps d'exposé au cours duquel chaque candidat, tout en expliquant et justifiant sa démarche et sa motivation pour le sujet traité, développe une ou plusieurs parties de son travail en veillant bien à dégager les connaissances acquises et à démontrer sa maîtrise. (5 minutes par candidat)
- un temps d'entretien au cours duquel chaque élève est interrogé sur sa contribution. Cet entretien permet de vérifier la solidité des connaissances (acquis et authenticité du travail présenté). (5 minutes par élève)